leans Brewing Association,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour is paroisse d'Orléans, No 47.534—Division Carise de Orléans, No 47.534—Division Carise de Orléans, No 47.534—Division Caris de cette affaire et à toutes autres pursonnes intéressées d'avoir à déduire, dans insella lours qui suivront la présente notification, les raisons (a'ils en ont) pour lesquelles le compre des recettes et des débours pour les de décembre 1897 présenté par A. G. Ricks, Receveur, de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homogné et les fonds distribués conformément au dit compts.

Y avril—7 11 16 Gurrier.

Michanics and Traders Insurance Company vs Inter-State Fire Insurance Association.

COURCIVILE DE DISTRICT pour la pa roisse d'Oriéans, No 54, 806—Division E-Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier e ne pte provisoire présenté par Frank P. McFarland receveur dans cette affa re. ne cerati pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour PAUL O. GUFRIN, 12 avril - 12 16 21 Greffie

TATAT DE LA LOUISIANE—COUR CI
14 vile de District pour la paroisse d'Orléana—Ne 56.113. Cour Civile de District, Division D.—Norman et Lincoln vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la c-saion des
biens des pétiennaires, l'association de Norman
et Lincoln, composée de Alfred Lincoln et John
Norman soit et est par le présent acceptée
par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit
convoquée et tenue pardevant Robert P. Up
ton, notaire public en son bureau dans le
Morris Building, en cette ville, commençant le
MARDI, 26me iour d'avris 1898, à 11 heures
A. M., dans le but de délibérer sur les
afaires des dits pétitionnaires, élire un
syndiciet voter sur toutes les afaires qui
pourraient leur être sormisse et que dans
l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les blens desdits péitionnaires solent suspendues et que Thomae
M. Gill, Equ. avocat, soit appointe pour représente: les créanciers absents.
Nouvelle-Oriéans, 24 mars 1898.
Signé: N. H. RIGHTOR, ETAT DE LA LOUISIANE-COUR CI-

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Grefier.

Mercer W. Patten, avocat. 26mars—26—avril 9 26

DTAT DE LA LOUISIANE, PAROISEE d'Oriéans—No 56,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division E —Veuve B. Berger ve sea créanciers—Ordre de Cour—Que la cossien des biens de la pétitionnaire. Veuve B. Berger, soit et est accepté par la ceur pour le bénéfice desse réanciers et qu'une réunion des dits créanciers et qu'une réunion des dits créanciers et qu'une réunion des dits créanciers et convoquée et tenue pardevant W. F. reanciers et qu'une reunion des dits crean-ciers soit convoquée et tenue pardevant W. F. Brewer. notaire public, en son bureau, Hen-nen Bui ding. dans cette ville, le 12me jour de mai 1898, à ouze beures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétatienpart de delibert sur les annaires dudit petitien aarre d'élire un syndie et votes fur toutes les questions qui pourraient être portées devanieur, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire coutre sa personne et contre seu biens soient suspendues et que M. W. Patton,

biens soient suspendues et que M. W. Patton Esq. avocat, soit appointé pour représentei les créanciers absents.

Mouvelle-Orléans. 7 avril 1898.

Signé: GEO. H. THEARD, juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

B. F. Samuel, avocat

10 avril—10 16 23 30 mai—9

LATAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans—
No 56, 124—Cour Civile de District, Division
E.— J.P. Carroll ve ses creanciers.—Ordre
de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire fait par Jeremiah P. Carroll, soit et est
par le Drésent acceptés na la Cour pour le
par le Drésent acceptés na la Cour pour le par le présent acceptés par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue pardevant Francis Lory Jr. notaire públic, le 25me jour d'avril 1898, dans la bâtiese Hennen, rue Commune, en cette ville, et que L. A. Huber: Esq., soit nommé avocat, pour représentes les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la per sonne aiusi que la propriété dudit Jeremiah P. Carroll soient ensenmendes.

P. Carroll soient susceptendaes.
Nouvelle-Orléans, 25 mars 1898.
(Sigré) GEO. H. THEARD, Juge
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffler.
27 mars—27—av 10 25

TAT DE LA LOUISIANE, COUR CI vile de District pour la paroisse d'Oriéans—Louis A Leber vs see créanciers—No 56,219, Division A. Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession des biens du plaignant faite anne cette affaire soit acceptée par la cour et qu'une réunion de see créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm Andrew Collins jr, ntoaire public, en cette ville, commensant le LUNDI, 25ème jour d'avril 1898, à onse heures A. M. qu'un inventaire de la propriété rendus soit pris par le même notaire et que Henry Messonnier et Louis J. Guerin soient appointée et assermentés pour évaluer et inventorier la propriété, et que Frank Marquez, shérif civil de la paroisse d'Orléans, soit spopisté syndic provisoire dans cette affaire, et que des lettres comme tel lui soient remises après avoir prê-6 le serment presorit par la loi et en fat tendant et jusqu'à d'autres ordres de la cour que toutes procedures judiciaires courre la personne et les biens du plaignant soient sus-pendues.

pondues.
Nouvelle-Orléans, 4 avril 1898.
(Migné) T. C. W. ELLIS, Juge. [kigaé] T. C. W. ELLIS Pour capie conforme: JAS, D. RANKIN, député-greffier, 6 avail-610 15

L'AT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans-Cour Civile de District. Ne 56,237—Division B—Frank E. Sprague ve ses créanciers—Ordre de Cour-Que la coasion des biens du pétitionnaire Frank E. Sprague, soit et est acceptée, par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il cet ordonné qu'une réunion desdite créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Enstis, notaire public, en sen bureau, Honnes Building, en cette ville le 28me jour d'avril 1898, à 11 heures A., M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétiennaire, élire un syndic et véter sur soutes autres matiètes qui pournaient leur être soumisse et que dans l'intervalle toutes procédures judicaires contre la personne et sions du dit rétionnaire soient susponduce et que Joseph K. Beland soit nommé et assermenté comme syndic provisoire fournissant cantion pour la somme de mille deliars et prenant le sermant requis par la loi Nouvelle-Oriéans, Tavril 1898.

nant le serment requis par la loi
Meuvelle-Oriéana, 7favril 1898.
(Signé) FRED. D. KING, juge.
Pour copie conferme: Pour sopie conferme : JAS. D. RANKIN, 8 avril—8 19 28 Député-Groffier,

TTAT DE LA LOUISIANE—Cour Civiles
L. de District pour la paroisse d'Oricana—
Anthony J. Erier va ses Créanciers—Ne
56.300—Cour Civile de District. Divisies EOrdre de Cour—Que la cession des biens du
pétitionnaire, anthony J. Brier, soit acceptée
par le cour pour le bénéfice de ses sréanciers,
et qu'ane réanies de ses oréanciers, soit convoquée et renue pardevant Michael Griffin,
notaire public, en son, bureau, No 636 rue
Gravier, en cette ville, commençant LUNDI,
le 9ème jour de mai 1698, a 11 helures A. M.
dans le but de délibéres sur les affaires idudit
pétitionnaire, étire un syndic et voter sur
toutes autres matières qui pourrai en leur
étre soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures indictaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire
soiant suspendues, et que W. A. Bell Esq.
avocat, soit nommé syndic provisoire des créanciers dudit pétitionnaire, et que des lettres lui
soient romises comme tel syndic provisoire
cen prétant serment et feurnissan' caution
pour la somme de deux mille deux cents dollars, conformément à la loi.
Nouvelle-Orléana, 4 avril 1898.

(Signé) GRO, H. THEARD, juge.

Peur cople conforme

JAS, D. RANKIN, Député Greffier.

Wm H. Paacca, avocat.

5avril—5 19—mai 4

In re Itale American Homestend Association in Liquidation.

Association in Liquidation.

CIOUR CIVILE DE DIRTRICT pour la parouse d'Orléans, No 52 482—Division D—Avis est par le précet donné aux créanciers de cotte affaire et à toutes autres personnes intére-sées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raiseas (é'ils en ont) pour leaqueiles le troisième compte provisoire précenté par A. J. Bicocchi, E. Rougelet J. Mercadal, A. Patevne et L. Cipriani, liquidateurs et receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fouds distribués conformément su dit compte.

Par ordre de la Cour

Par ordre de la Cour PAUL O. GUERIN, Gradi 12 avril-12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES. ventes par le subrif.

The state of the s

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriétés de Valeur du Premier District,

Coin des rues Nord Poydras et Penn, et rue Penn, entre les rues Nord Poydras et Perdido (la rue à l'arrière étant la rue Dryades).

W. G. Vincent ve Louis A. Fleckinger COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéans. — No 56,033 — hn vertu d'un writ de saisis et vente à moi adresé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire cidessus intitulés je procéderai à vendre à l'enchère publique. À la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Fremier District de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

trict de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1898, à midi, la propriété ciaprès décrite, à savoir :

Premlèrement—Un lot de terre situé dans le Premler District de cette ville, dans l'ilet borné par rues Nord Poydras. Dryades, Penn et Perdide, désigné par le No Un aur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, anciennement notaire, daré le 12 févrer 1863, et mesurant d'après cela vingt et-un piede huit pouce et eix lignes de face à la rue Nord Poydras sur une profondeur et façade de soixante-quinze pieds à la rue Penn, ensemble avec l'usage d'une aliée de dix pieds de largeur envrant sur la rue Penn,
Deuxièmement—Une portion de terre située dans le même district et il-t que le lot ci-dessus décrit, désigné comme No Vingt sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant vingt-et-un pieds huit ponces et six lignes de face à une allée de dix pieds de largeur courânt de la rue Penn à la rue Dryades sur une presondeur et façade à la rue Penn de vingt-trois pieds et une ligne et vingt-et-un pieds huit pouces et six lignes dans le sont; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tons les droits, voies, servitudes, privilèges et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriéts décrites ci-dessus désigné par le No Vingt-deux sur le plan ci-dessus mentionné et messurant vingt-neuf pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Penn, la même largeur dans le fond, sur soixante-deuse pieds cinq ponces et cinq lignes de profondeur.

Salsi dans l'affaire ci-dessus.
Cesditions—Comptant sur les lieux.

ondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Poroisse d'Orléans.
E Melse & G. F. Socola, avecats du plaigmant. ler avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONOS JUDIULAIRE. Vente d'intérêts dans des Propriétés de Valeur du Troisième District.

Emile Hoehn, exéc. test., vs Mme Vve Louise Courret et al.

Louise Courret et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Cla paroisse d'Orléans No 54,783 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hox. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire of-deseus intitulée, je procédérai à la vente à l'euchère publique, a la bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le p'emiser district de cette ville, le JEUDI 21 avril 1898, à midi, de la propriété d'après décrite, à savoir.

I. Tous les droits, titres et intérêtade Mme Vve Louise Courret (un des défendants) con sistant en une moitié indivisée de l'intérêt des propriétés décrites ci-dessous:

II. Tous les droits, titres et intérêts de Nicolas Courret (i'autre d'fendant) consistant en le quart indivisée de l'intérêt dans les propriétés décrites ci-dessous:

10 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet o 396, borné par les rues Marais, St-Claude et Tort et l'avenue Lafayette et désigné par la lettre A sur un plan de C. N. Levis, député-voyer et daté le 29 octobre 1896, le dit lot A mesure (28) viligt huit pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103 '5' entre lignes tégales et paral èles et est formé de la plus grande partie du lot original No 13.

ginal No 13.

2º Un cortain lot de terre, ensemble avec les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent, eithé dans le même district et ilet désigné par la lettre B sur un plan fait par C. N. Lewis, député voyer de ville, daté — octobre et conformément arquel plan le lot B commence à une distance de 29 vingt-nenf pieds de l'encoignure des rues Marais et Port et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profonceur de 103 '5' entre lignes égales et parallèles et est composé du lot original No 12 et une petite portion du lot No 13 prise du côté le pius près de la une Port.

Sausi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Conditions—Comptant aur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Oriéans.
Erne-t J. Wenck, avocat pour le plaignant.
18 mara—18 25—avril 1 7 15 21

AMNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriétés de Valeur dans le Cinquième District.

L. J. Cahill ve Pierre G. Maspéro, George Maspéro et Henry Maspéro. George Maspéro et Henry Maspéro.

COUR CIVILE DE ¡DISTRICT PUUR LA

U Paroisse d'Orléaus, 'No 55,945.—En vertu
d'un writ de saisie et vente à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléaus, dans l'affaire ci-dessus
institulée, je procéderai à la vente à l'enchère
publique, à la Bourse des Encanteurs Nos
629 et 631 rue Commune entre les rues Camp
et St Charles, dans e premier district
de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1898 à
midi de la propriété ci-après décrite, situe
dans le cinquiéme District de cette ville sur
la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui
s'y trouvent, druits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en
qualque sorte, à savoir.—

1º Un certain lot de terre, désigné par le
No 16 de l'ilet No sir, benné par les rues
Olivier, Market, Verret et Evelina, confermément à un plan par J. A. d'Héméoourt, veyer,
déposé dans les archives de S. Magner, ancien
netaire, comme plan No Un du livre de Plans
No Un, lequel dit loit mesure, en mesure américaine, trente pieds, treis pouces et trois
lignes de face à la rue Verret, trente pieds de
largeur dans le fond par une profondeur de
quatre-vingi-enne pieds 6 lignes sur la ligne le
séparant du lot No 15 et quatre-vingt-enne
vingi-enne pieds 6 lignes sur la ligne le
séparant du lot No 17 sur le dit plan,

2º Un certa, Newton et Vallette, conformé
ment au meme plan référé ci-desens lequel dit
lot mesure, en mesure américaine, treate-deux
pieds quatre lignes de face à la rue Verret, par
une prefendeur de cent vingt-enne pieds
de noite sur la ligne le séparant du lot No un et
de cont vingt-cinq pieds onze pouces une ligne
sur la ligne le séparant du let No 3, sur ledit
plan et une large ur de trente designé par le No
3 de l'ilet No 91 lequel est borné par les rues
de cont vingt-cinq pieds onze pouces une ligne
sur la ligne le séparant du let No 3, sur ledit
plan et une large ur de trente designé par le No
3 de l'ilet No 91 lequel est borné par les rues OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

plan et une largeur de trente deux pieds dans le fond.

3º Un certain lot de terre désigné par le No
3 de l'inet No 11 lequel est borné par les rues
Verret. De Armae, Vallette et Diana, anciennement Decatur, conformément su plan cidesaus mentionné ledit lot mesurant en mesure sucricaine soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face sur la rue Vallette, soixante quatre pieds de largeur dans le fond par
une profondeur de cinquante quatre pieda six
pouces sur la ligne le divisant de lot No 2 et
de quarante-neuf pieds sur la ligne le séparant
du lot No 4 sur le dit plan.

pouces sur la ligne le divissat de lot No 2 et de quarante-neuf pieds sur la ligne le séparant du lot No 4 sur la dit plan.

4º Un certain lot de terre désigné par le No six de l'ilet No 9 lequel est borne par les rues Verret, Hemor, Newton et Vallette, confoxmément au même plan ci-desaus mentionné: lequel lot mesurant en meeure américaine treafe deux cieds cinq lignes de face à la rue Verret. Trente deux pieds de largeur dans le fend sur une profondent de cent dix sectipieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et de cent quatorne pieds onze pouces et ceux lignes sur la ligne le séparant du lot No 7 sur le dit plan.

5º Un certain lot de terre désigdé par le No 7 dans l'ilet No 10, lequel est borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, mainteuenc rue Dians, conformément au même plan ci desaus mentionné, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, trente-deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de quaten-vingt-un pieds onse pouces et quater lignes sur la ligne le séparant du lot No 8 et coixante-dir neuf pieds deux pouces et quater lignes sur la ligne le sépararant du lot lot No 8.

Bussi dans l'affaire ci-desaus.

Conditions—Comptant sur les lleux—

FRANK KARQUEZ,

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK KARQUEZ,

Sheuf Crvi de la Pareluse d'Orléans.

B. McCloikey, avecit fu' fidgiunt.

25mars—25 26—avril 1 7 16 22 28

The second secon

ANNONCES JUDICIAIBES.

VENTES PAR LE SHERIF. ANNONOR JUDICIAIR

Valeur et Améliorée du Sixième District.

Comprenant 13 lots de Terre et une portion de terre. Germania Savings Bank of New Orleans vs Mme A. M. Gehl et al.

OUB CIVILE DE DISTRICT pour la pa-d'un writ de ea sie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civils de District pour 

entre lignes parallèles: lots Ket L se touchent, le lot K touch nt aussi les dits lots Fet J sur leurs lignes du fond, me surent chacun vingticinq pieds de face sur la rue Bordeaux, par une profoudeur de cent cirquante pieds entre lignes parallèles cinq des lots désignés par les numéros 12, 13. 14, 15 et 16 sur un plan fait par G. F. Dunbar, voyer, daté le 18 février 1848, déposé dans l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire; et ils sont aussi désignés par les lettres Q. P. O. N. et M. sur ledit plan de Thiel, voyer et se touchent et mesurent conformment auxidits plans chacun trente pieds de face aur la rue Jersey par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles et ladite portion d'un lot est la portion da fond des lots 5 et 6 dudit plan de G. F Dunbar, voyer, et mesure cinquante pieds sur les lignes du fond formant les lignes du fond du dit lot et sur la ligne parallèle au dit lot vers la rue Lyon et mesure trente pieds dans le fond de la ligne de côté du lot No cinq vers la rue Lyon et mesure irente pieds dans le fond de la ligne de côté du lot No 6 vers la rue Jersey, étant le tout du reste des dits lots; le tout desquels dimensions sont plus ou moins, lot "J" forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant aur les lieux.

i dans l'affaire ci dessus. Saisi dans l'amaire di dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walsh & Buck, avocate pour l plaignants. 18 mars—18 19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Résidence de valeur. Portant les Nos 1129 et 1131 rue Qua-

trième, entre les rues Camp et Magasins. Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,802 — En vertur d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la pasiese d'Orléans, dans l'affaire oi-dessus intitulée, le procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Campet St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir : propriété ci-dessous décrite, à savair

propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec toutes les shallsses et amélioratiors qui s'y tronvent, et toutes
les dépendances qui y appartienuent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de
cette ville, dans l'itet No 1:0, horné par les
rues Quatrième, Camp. Magasins et Troisième, la dite portion de terre étant à une distance de quatre-vingt pieds deux pouces et trois
lignes et demi de la rue Camp et meeurant
quarante-sept pieds six pouces de face à la
rue Quatrième sur cent quatre virgt sept
pieds deux pouces et trois et demie lignes de
profondeur entre lignes parallèles. Etant la
por ion la plus près de la rue Camp du lot désigné par la lettre B' sur un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt,
député voyer de ville le 17 janvier 1887, annexé à un sote passé pardevant M. T. Ducros
notaire le 4 février 1887.
Naiel dans l'affaire ci-dessus.
Couditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
11 mars—11 18 25—avril 1 7 14.

gnant. 11 mars—11 18 25—avril 1 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété-résidence

de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp. Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

Emanuel Fmith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans—No 55.804—En vertu
d'un wit de saisie et de vente à moi adressé
par l'Honorable Cour Civile de District pour
la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus
initulée, le procederai à la vente à l'anchère
publique. à la Bourse des Encanteurs, Nos.
329 et 631 rue Commune, entre les rues Camp
et St. Charles, dans le Premier District de
cette ville, le JE: DI, 14 avril 1898, à
midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

estte ville, le JE UI, 14 avril 1898, à mid, de la propriété ci-après décrite, à savoir.—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les hâtisse et améliorations qui e'y treuvent, et les dépendances qui y appartiennent; situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'llet Ne 150 borné par les rues Magasins, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cont viugt-sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus prè de la rue Magasins, de la portion de terre désignée par la lettre B sur un devis ou ceruificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un sote passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 4 fevrier 1887.

Saisi dans l'affaire ci desens.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Fétin J. Dreyfous, avocat du pia:gnant.

11 mars—11 12 18 28—avri 17 14

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District rue Dryades.

Entre les rues St-André et Félicité. l'arrière rue étant la rue Remparte. Firemen's Building Association vs la Succession de Theresa Van Halen.

OUR CIVILE DE DISTRICT PUR LA
paroisse d'Orléans-No 53.262-En vertu
d'un writ de fieri focias à mei adresaé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléans-No 53.262-En vertu
d'un writ de fieri focias à mei adresaé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci desaus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère
publique, à la Bourse des Encanteurs, Noa
629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp
et St-Charles, dans le Premier District de octte
ville, JaUD1, 14 avril 1898, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à savoir:
1º Un lot de terre dans la Quatrième Disrict de octte ville dans "l'flét borné par l'er
rues Dryades, Remparts, St-André et félicité,
dé-igné par le No dix-sept et mesuran' vingthuit piecs huit nouces de face à la rue Dryades,
vingt-sept pieds trois pauces sur la ligne du
fond sur quatre-vingt-dix pieds onze pouces
et ept lignes sur la ligne du lot No Dix-Huit, le
tout en mesure anglaise.
2º Un morcean ou portion de terre dans le
même district et ilet, touchant à la propriéé
ci-dessaus décrite, fermant l'arrière partie du
lot No 12 et mesurant enre pieds un pouce sur
la ligne du fond du lot No Dix-Sept, onne
pieds et un pouce sur la ligne du côté opposé
sur vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes
parailèles, le tout en mesure anglaise.

Salsi dans l'affaire oi dessus.

Conditions-Comptant sur-les lieux. succession de Theresa Van Halen.

Saisi dans l'affaire ci desens.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FEANK MARQUEZ.
Shétif Civil de la Pareisse d'Orléans.
Dart & Kernen. avecate pour le plaignant.
11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF. ANNONOR JUDICIAIRE.

Vente de Grande Propriété de Vente de Propriétés de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Connue comme: I-Nos 1301 et 1303 rue Constance et 1008 rue Thalie.

II-No 1307 rue rue Constance. Il-No 1737 rue Tchonpitoulas et l'encoignure Céleste-No 505 rue Céleste.

IV-No 2013 rue Appendiation, John R. Jaeger vs James P. Shelly. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par oisse d'Orléans—No 55,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente à mo adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitule, je procèderai à la vente aux euchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et 8t Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, des proprétée ci-apres décrite à savoir—

1º Un certain lot de terre situé dans le Pre 10 Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Tha is. Melpomène et Magasins, désigné par le No Un sur un plan de Castaing en date du 3 février 1855, mesuraut trente-huit pieds, quatre praces et quatre lignes de face à la rue Constance, quatre vingt dix pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

vingt air piecs, quatre pouces et cinq lignes de profondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

2º Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet touchant la propriété ci-dessus décrite par le No Deux sur ledit plan tiré par Castaing et mesur. nt vingt-cinq piede six pouces et sept lignes de face à la rue Constance sur quatre-vingt-dix pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No Un et quatre-vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre côté.

3º Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious Céleste et St-James, désigné comme lot No Un sur un plan par Pillé et Depouilly, architectes, daté du 29 janvier 1866 et déposé comme plan No 50 dans le bureau de W H. Peters, anoieu notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoules, par une profondeur, et re lignes parallèles et de face sur la rue Céleste de quatre-vingt-onze pieds plus eu moins, borné dans le fond par une allée e cinq pieds de large commune au dit let et à d'autres.

4º Un certain lat de terre situé dans l'elos borné par les rues Josephine, Laurel, Aunon ciation et St à André, désigné par le No deux, sur un plan du dit liet en date du 18 férrier 1831, déposé dans l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, le dit lot meurant trente pieds de face à la rue Aunonciaiten entre les rues St-André et Josephine, vingt-neur le pieds huit pouces de largeur dans le fond par cent pieds huit pouces de largeur dans le fond par cent pieds de prof ndeur.

Ensemble avec toutes les bátisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies etc. mble avec toutes les bátisses et amé

conditions qui a'y trouvent, droits, voies, etc.
Salsi dans l'affaire ci-dersus,
Conditions—Comptant aur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Itlèans.
Dart et Kernan, avocats du plaigrant.
25mars—25 26 27—av1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Pelletter vs Robe Jamison & John Ader, in solido—No 36,360.
B. Pelletier ve Robt Jamison & John

Ader, in solido-No 36,361. PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans — En vertu de deux write de deri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées, respectivement, je protédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, antre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le Mardi, 19 avril 1898, à midi, de la propriéte ei après décrite, à savoir : Tous les droits, titres et interêts du défendeur John Ader en et dans le procès de John Ader versus Edward : Foley et James A. Brenan, No 54,740 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans les affaires ci desaus. Conditions - Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shèrif ('ivil de la paroisse d'Orléans. DREMIERE' COUR DE CITÉ DE LA

ANNONOR JUDICIAIRE

Vente importante par le sherif civil de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième District.

Sur la rue Sorapuru, entre Rousseau et St Thomas. La rue à l'arrière étant Philip,

Counue comme"Vienna Model Bakery" Emanuel Smith vs Vienna Model Bakery Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Oriéans—No 55,901.—En vertu d'un writ de saiste et vente à mol adressé par l'Honorable Cour Civile de District peur la paroisse d'Oriéans. dans l'affaire ci-desaus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteure, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Fremier District de cette ville, JRUDI, le 12 mai 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre ensemble avec' les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartienneut sitnée dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philppe, Rousseas, 8t Thomas, ancieunement Fulton, et Sorapara, désigné com un tots Nos 116, 117 et 120 sur un plan fait par H. Grant, voyer, le 2 forrier 1844. Aéposé parzei les archives de L. E. Keney, melen notaire en cette ville. Le dit lot 116 meeure vingt.neuf piede quatre pouces et six lignes de face avria rue Sorapuru par une profondeur de cent cinquante-neuf piede dix pouces et trois lignes entre lignes paral·lèles; Lot 117 meeure trente-trois piede et cinq pouces et une ligne de face sur la rue Soraparu, par cent cinquante-neuf piede dix pouces et une ligne de face sur la rue Soraparu, par cent cinquante-neuf piede dix pouces et une lignes paral·lèles; Lot 1120 mesure trente-trois piede cinq pouces de face sur la rue Soraparu par cent cinquante-neuf piede dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes paral·lèles. Baisi dans l'affaire ci-desares.
Conditions—Comptant sur les lieux:

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans,
7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 12 Trois lots de terre ensemble aves/ les bass.

ANNOHOR JUDIOLAIRE Vente d'une propriété de valeur du Sixième District. Rosetta Gravel Paving and Improve ment Company

Succession de Arch. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléana-No 53, 167—En vertu d'un writ de fieri faciase à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléana, dans l'affaire oi-dessus intitulée, le procéderal à la vente à l'anchère publique, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 85-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JRUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à asvoir-Lota 1, 2, 3, dans l'ilet No 11, Hortsville, 6me district de la Nouvel-e-Orléana, borné par les rues Preston, ancieunement Tohoupitoulas et maintenant Annonciation, Arabella, Joseph et anciennement Market anciennement Jessey et maintenant Laurel, les dits trois lots ensemble ayant quatre-vingt dix pieds de face sur la rue Annonciation, asciennement Preston, et ensuite appelée Tohoupitoulas, mais maintenant Annonciation, par cent oinq pieds de profondeur et de face sur la rue Arabelia et formant l'encoignure des rues Annonciation, et Arabelia et formant l'encoignure des rues Annonciation, et Arabelia et formant l'encoignure des rues Annonciations, étant la même propriété acquise par les défendants par héritage de leur défant père Archivald Stewart, et par le dernier testament provulgué dans la Cour Civile de District, No 15, 177 du dessier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Mhérit Oivil de la paroisse d'iviéans

E. Molee, avocat pour les plaignants

19 mars—19 25—avril 1 7 15 21 Succession de Arch. Stewart.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Ocatrième District. Joseph McCarron versus John Joseph Wies; No 37.811.

The Southern Cotton Oil Co. versus Joseph J. Weiss; No 40,460. Joseph J. Weiss; No 40,460.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans.—Eu vertu d'un alias
wit de fisri factas dans la première affaire cidessus, et d'un wit de fieri factas dans la seconde affaire ci-dessus. tons deux à moi
adressés par l'Honorable Cour Civile de
Distriot poor la Paroisse d'Orléans, dans les
affaires el dessus intituées respectivement, je
procéderai à la vente à l'euchère publique, à
la Bourse des Encanteure, Nos 629 et 631
rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans
le Premier District de ceue ville, le JEUDI5
mai 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

I Trois certains lots on portions de terre

mai 1898 a midi, des proprietés di-après dé-crites, à esvoir:

I Trois certains lots on portions de terre ensemble avec toutes les bâtiases et améliora-tions qui sy trouvent, droits, voies, servi tudes et avantages là-dessus y appartenant où de quelque façon en dépendant situés dans le-Quatrième Diatriot de cette ville dans l'ilet dès gné par le No municipal 379, borné par les rues cremière. Deuxième Ciara et Magno lia lesquels dits lors ou portions de terre sont dé-igoès par les lettres C D 1 sur un certificat d'arventage fait par S G. De L'Isie, C. E., voyer, daté le 27 décembre 1897 et aunexé à un acte passe pardevant Emile Ja mes Barnett, notaire en cette ville, le 2 février 1898 dana l'affaire de la venue de pronriété de John J. Weis à Edouard Burke, ledit lot C mesurant treute pirds trois pouces et sept lignas de face à la rue Magnolia sur quatre vingt doute pieds onze pouces de profondeur et façade sur la rue Première et une profonvingt doute pieds onze pouces de profondeu et façade sur la rue Première et une profondeu et façade sur la rue Première et une profondeur de quatre vingt sert pieds et neuf pouces sur la ligne de côte vers la rue Denxième, di la sur une ligne courant parallèlement à la rue Magnolia et s'étendant vers la rue Denxième. Magnolia et s'étendant vers la rue Deuxième soixante-quatre pieda sept pouces, de là aur une i gne courant r-arallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Clara, cinquante-sept pieda un pouce et qua tre lignes, de là sur la ligne du fond courant parallèlement à la rue Clara et s'étendant vers la rue Première, quatorse piede trois pouces et trois lignes, de là sur une igne paral èlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Magnolia cinquante et un piede onze pouces et quatre lignes, de là sur une ligne courant parallèlement avec la rue Magnolia et s'étendaut vers et jusqu'à la rue Première, quatre vingt piede sept ponces et quatre lignes, et le dit lot C est composé de la plus grande portion de l'original. Le lot No trois d'une portion de let originaux Nos deux, un et quatorxe.

Le let D commençant à une dustance de quatre vingt douze piede e' ouze pouces, de l'encouraure des rues hagnolia et Première et mesurant trente piede un pouce de face à la rue Première aur quatre vingt jeieds espt pouces et pout pour le les pours le les pours pouces et gent pouces et pours pouces de pours pouces et pours pouces et pours pouces de pour pour le pour le pouce de face à la rue Première aux quatre vingt jeieds espt pouces et pours pouces et pours pouces et pour le pouce de product de le pour le pouce de pouce de pour le pouce de pouce de pour le pouce de pour le pouce de pour le pouce de pouce de pouce de le pouce de pouce de pour le pouce de pouce de pouce de pouce de le pouce de pouce de pouce de le pouce de pouce de pouce de le pouce de le pouce rue Première au quatre-vingt pieds sept pou ces et quatre lignes de prefondeur entre ligne égales et parallèles. Le dit lot Desat composid'une partie des lots originaux 3, 2, 1, 14, 15

dune partie des lots originaux 3, 2, 1, 14, 15 et 16.

Le lot I commençant à une distance de quatre-vingt pieds sept pouces et quatre liches de l'encoignure des rues Première et Clara et mesure quatorze pieds trois pouces et trois ligues de face à la rue Clara sur une profondeur de quatre-vingt dix-huit pieds et quatre pouces de profondeur, entre ligues desgales et parallèles, ledit lot I est composé d'une partie du lot origal No 14.

Lecquels dits iots Nos 3, 2, 1, 14, 15 et 16 ensemble avec d'autres lots forent abunis par le défendeur par achat de la New South Build ing and Loan association par acte pardevant W. D. Denègre, ancien notaire en cette ville, le 30 join 1-81, enregistré dans le bureau des aliénations de cette ville dans le livre 142 folio sliénations de cette ville dans le livre 142 foli

II. Un certain lot ou portion de terre en-emble avec toutes les bâtisses et améliors-ions qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes semble avec toutes les causes et amellorations qui s'y trouvent, droite, voies, servitudes et avantages là dessus y apparienzat ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quartième District de cet e ville dans le même désigné par le Numèro municipal 411, borné nar les rues Première, Deuxième Willow et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 8 sur un plan fait par W. de Lacey, encanteur, et annexè à no acte pardevant Wm J. Castell, ancien notaire en cette ville, les 13 et 21 jours de septembre 187.1, le dit lot No 8 mesurant vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur une profundeur de quatre-vingt-seize pieds six pouces entre ligues paralièles
Lequel dit lot No S a été acquis par John J. Weis ensemble avec les lots Nos 15 et 16 du dit ilet par achat de C. Hastaner paracte pas sé pardevant A. J. Lewis notaire en cette ville le 2 janvier 1882 enregistré dans le bureau des aliénatious en cette ville dans le livre 116 folio 99.

Baisic dans les sffaires ci-dessus.
Conditious—Comptant enviles lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans

ANNONUE JUDICIAIRE

1 avril-1 2 7 15 22 29-mai 5

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans

Audubon Place. Dans le Sixième District. John M. Bonner vs Mme VictoriaB. Mo-

Elroy et Hugh F. McElroy, son mari. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéana, No 56,026. — En vertu d'un writ de saisie et vente a moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Oriéana, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de etse ville le JRUDI. 5 mai 1898 à midi, la propriété si-après décrite. à savoir:

Te lot No 18 dans l'îlet No 1 de la Place Au-dubon dans le Sixième District de la ville de la

dubon dana le Sixième District de la ville de la Mauvelle «riéans, avant une façade de cent piede aux le ligne ouest de la Piace ouest du Parc, aux une profendeur de cent quatre-vingt seise piede huit pouces et quatre lignes sur la ligne aud, cent quatre-vingt quinze piede quatre pouces et trois lignes sur la ligne noud sur cent siede et une ligne dans le fond. D'après le plan annexé à un acte de vente et hypothèque enrégiatré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux, l'acquéreur acceptant le titre à la dite propriété aujette aux étermes, stipulations, conditions, règies et els livadeux, etc., qu' sent contenze dans l'acte de vente et ginni à Mine McElroy défondereuxe, comme il est pasés pardeyant W. Morgan Guiloy, notaire, le 6 avril 1895, une copie duquel acte est enregistré dans le procès ci dessus.

FRANK MARQUEZ.

FRANK MARQUEZ, Sherif civile de la Parcisse d'Orteans. Lavril — 1 7 lb 22 29 — mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Eucoignure des russ Philippe et Race (maintenant Franklin) et portant les Nos 2145 et 2147 rue Philippe.

Charles Mazzoletti ve Mme James P. Harvey et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 50,064—En vertu d'un writ de asisie et de vente à moi afressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desaus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue d'ommune, entre les rues St-Charlese et Camp. dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1898, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

la propriété ci-aprés décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bá inses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là-deseus, située dans le Quarrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Jackron. White et Race [maintenant Franklin] ladite portir de terre formant l'encoignure des rues Philippe et Race et mesurant vingt neuf pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Philippe, vingtmon pieds dix pouces en largeur d'us le fond, sur une profondeur et façade à la rue Race [maintenant rue Franklin] cent dix neuf pieds meuf pouces et six lignes et une profundeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt et un pieds dix pouces et cir lignes, ladite portion de terre-est composée de tout le lot Ne 14 et une portion du lot No 15, comme le tout parait plus amplement en se référant à un devis fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 20 mara 1891.

1891.
Satei dans l'affaire ci deseus.
Conditions-Compiant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Oriéans
Dart & Kernas, avocate pour le plaignant.
Lav-127182229 mat-5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF. ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Second District. Connue comme No 2833 rue Dumaine entre les rues White et Dapré.

W. E. Faust et James McRacken, rece veurs du Pelican Homestead and Building Association. ve Thomas Howard.

Ve Thomas Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroissed Orléans—No 55,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroissed Orléans, dans l'affaire d'deseus intitulée. le procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 8t. Charles, dans le Premier District de cette ville, ie JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriéte mi-anrès déorite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Se cond District de cette ville dans l'ilet No 374 désigné par le No 27, borné par les rues Dumaine. St Philippe, White et Hupré, mean rant 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 100 pieds de profondeur entre lignes parallé es. Ensemble avec toutes les hâtieses et améliorations qui s'y trouvent. Saisi dans l'affaire oi dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shârif Civil de la paroiased d'Orléans—Dinkels piel et Hart: E. J Mersi; Civetien et Suthon, avocat pour le plaignant.

11 mars — 11, 12 18, 25 — avril 1 7 14

of Suthon, avocat pour le plaignant.

11 mars — 11, 12 18, 25 — avril 1, 7, 14

ANNONOR JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connu comme les Nos 2411 et 2413 rue North Peters, entre les rues Espagne et Mandeville. Mme Hattie J. Heck, Venve de George

Heck vs George They. COUR CIVILE DE DISTRICI pour la pa-roisse d'Orléans—No 55.705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans, dans l'affisire ci-dessus in-titulee, je procéderai à la vente à l'enchère publique. à la Bourse des Encanteus Nos-629 et 631 rus Cemmune, entre les ruse Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1, 98, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir:

Deux certains lets de terre, ensemble avec touter les bâtisses et auditorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nord Peters, (anciennement Peters). Espagne, Mandeville en Deatur, désignés par les lettres Det E. sur un plan dressé par A. De Armas, de puté-voyer de ville, le 17 janvier 1882, et anesi sur un devis dressé le 20 octobre 1887, par ledit A. De Armas, et attaché à un acre passé pardevant John R. Legier notaire public en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant comme suit, à savoir.

Le lot D mesurant dix neuf piels de face à la rue Nord Peters (autrefois rue Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C. et soixante-dix-neuf pieds, onze pouces, ot quatre ligues de profondeur sur la ligne le divisant du lot E. avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre ligues en largeur; et le lot E mesurant d'aneuf pieds, quatre pouces et quatre ligues de prefondeur sur la ligne le divisant du pouces et quatre liques en largeur; et le lot E mesurant d'aneuf pieds, quatre pouces et quatre liques en de face à la rue Nord Pafers (autrefois Peters). Deux certains lets de terre, ensemble ave euf pieds, quatre pouces et quare l gnea ( ace à la rue Nord Peters (autrefois Pet-ra soixante dix neuf pieds, onze pouçoe et quatre lignes de profondeur sur la lligne le divisant du lot D. et soixante dix neuf pieds, onze pou cos et une ligne sur l'autre ligne de côté avec l'usage d'une allee en commun faisant face à la rue Mandr ville et mesurant trois pieds, dix poncés et gestre lignes en largent

ponces et quatre lignes en largeur.
Saisi dane l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orlèans.
E. N. Whittemore, avocat pour le plaignant. gnant. 1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Deux Grandes Portions de terre de valeur dans "AUDUBON PLACE"

Dans le Sixième District-John M. Bonner vs H. M. Jackman COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55, 375—En vertu d'nn writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourtes des Encanteur. Nee 629 et 631 rue Commune, entre Camplet St-Charles dans le Premier District de cette ville 1. Jeugras décrite, à savoir: dans le Premier District de cette ville I. Jeudi 28 avril 1898. A midi, la propriéte ci. après décrite, à savoir:

1º Lot No 28 de l'ilet No 1 de la Place Andubon dans le Sirième District de la ville de la Nouvelle-Orieans ayant une façade de cent pieds sur la l'gne ouest de West ark Place par une profondeur de cent quatre-vingt hnit pieds sept pouces quatre lignes sur le côté Nord et cent quatre-vingt neuf pieds onze ponces et six lignes aur le côté Sud avec une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et cinq lignes dans le fond.

2º Lot No 27 dans l'ilet No 1 de la Place Andubon, Sixième District de la ville de la Nouve'le Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de East Fark Place par une profondeur sur la ligne Nord de cent quatre-vingt hnit pieds neuf pouces et deux lignes et cent quatre-vingt-neuf pieds onse pouces et sept lignes sur la ligne Sod avec quatre vinut-quinze pieds cinq lignes dans le fond. Les dimensions et descritoions des deux lots sont plus clairement expliquée sur le dessin annexé aux actes de vente et d'hypothèque enregistré dans le ci-dessus procés.

Baiss dans l'affaire ci-dessus.

procés.

Baim dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant a r les lleux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les itres à la dite propriété sujets aux termes etipulations, conditions, réglements et obligations étc., costenus dans l'acte primitif de vente au défendant et passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mars 1895, copie des quels actes sont euregisurés dans l'affaire ci-dessus.

Sherif civil de la parciaca d'Orléana 25 mars 25 26 avril 1 7 15 22 28

ANNONOE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur et Amélioré dans le Troisième

District. Connu comme 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mutual Building & Homestead Association va George They. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Uriéans - No 55,675 - En vertu
d'un writ de saisie et vente à moi adressé par
i Honorable Cour Civile de District pour la
Papoisse d'Oriéans, dans l'affaire de desaus intudiés, le procédera à la vente à l'encèdere publique, à la Bourse des Bocanteurs, Nos 629 blique, a ia Bourse ues automateurs, rios oz-et 631 rue Commune entre les ries Camp e St Charles, dan le Premier District de cett ville, JEUDI. 5 mai, 1698 a midi, de la pro-pritété di-après décrise, à savoir :-

ville, JEUDI, S mai, 1986 and and the properties of appres decrite, as avoir:

'Un certain lot de terre easemble avec t utes les l'âtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2411 rue/Nord Peters situé dans le Toisième District de cetta ville dans l'illet borné par les rues Nord Peters (autrefois Peters), Espagne, Mandeville et Décastur, désigné par la lettre D. sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 17 janvier 1852 et aussi en run devis dressé par Le dit A. de Armas le 20 octobre 1887 et attac'é à un acte passé pardevant John R. Legier, sotaire en cette ville le 18 janvier 1858, et meeurant dix neuf piede de faée à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix neuf piede onze pouces et aept lidnes de profondeur sur la l'gne le divisant du lot C, et soixante dix neuf piede onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la l'ene le divisant du let E avec l'usage d'une allée en commun, faieant face à la rue Mandeville et mesurant trois piede dix peuces et quatre ignes en largeur.

Saini dans l'affaire oi-dessus.
Canditions—Comptant sur les lieux:
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. J. Zesh Spearing, av.c.t pour le plaignant. 1 avril - 1 7 2 15 22 29 - mai 5 ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERLF

ABNONUS JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District. Connue comme le No 1012 rue Valence entre les rues Camp et Chestaut
Dr J. N. Roussel

The Rising Sons of Liberty of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LE Paroisse d'Orléans. No 56 058—En vertin d'un writ de asisie et vente à moi siressé par l'Honorable Conr Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans i sffaire d-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune. entre Camp et St Charles. dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, a midi, des propriétés cl-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui sy trouvent, et tous les doirs, voies, priviléga- et dépendances là-dessus v appartenant, suite dans le Sixième District de cette ville (anciennement dans la ville et la paroisse de Jefferson, dans cet Etat) dans ce qui es communement appelé Faubourg West Bouligny désigné comme lot No 6 de l'îlet No 34 lequel est borné par les rues Valeuce. Camp. Cadiz et Chestinat, ledit lot est contign au ot No 5 et mes ire trente pieds de face a la rue Valence sur cent vingt pieds de profoi deur entre ligues paral·lèles. Et d'après un aipeniage et devis fait par Albert G B'anchard, député voyer de ville, le 21 msi 1878, les vraies dimensiens dudit lot No 6 et ui iot courgu No 5, comme il est démontré par le ivre de plaus de la ville de Jefferson, est de trente deux pieds de paroindeur entre lignes perailèles. Saisi dans l'affaire ci-deesus.

Conditions—Comptant sur les lienx.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orlèans.
Frank McGloin, avocat non: le plaignant.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur du Premier District, connue comme le No 1157 rue Magasins, entre les

rues Erato et Galennie. Louis Spiro vs Vve D. Leibenguth, M et Mme Thomas Ruiz, M. et Mme

Chas Stokes, M. et Mme Ed Levi, M. et Mme Waiter Hart, Mile Catherine Leibenguth, et Emile Leibengath (in solido).

cour civile de district pour la d'un writ de saise et vente, a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. dans l'affaire ci-desents intuitée, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 529 et 631 rac Commune, entre les unes Campet St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUD1, 21 avril 1898, a midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les amédiorations qui y appartiennent situé dans le premier district oe cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Erato et Gaiennie, désigné commé lot numéio deux dans l'ilet No 21 et mesurant vingtquatre pieds de face à la rue Magasins, par cont. vingt sept pieds dix ponces et cinq lignes de profondeur.

Saist dans l'affaire ci-desana.

de profondeur.

Saisi dane l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sbérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harold W. Newman, avocat du piaignant.

18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de 16 lots de terre de valeur dans le sixième district. dans l'ilet borné par les rues St-

Patrick, St-David, Milan et Berlin-Alphonse D. Denis vs William F.

Fulham. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Ne 5.5.673—En vertu d'un writ de fieri tacias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi de la propriété ci-après déserte à as midi, de la propriété ci-après décrite. voi:

Seize certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Patrick, St Pavid. Milan et Berlin, désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9; 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 23 et 24 et mesurant comme suit. à savoir : Les lots Nos 8, 9, 10 mesurent chaonn trente pieds quatre pouces de face sur la rue Berlin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes paralièles; les lots Nos 4, 5, 6 et 7 mesurent chaonn trente pieds trois pouces de face à la rue Berlin eur une profondeur de cent ving pieds entre lignes paralièles; les lots Nos 11, t 12 mesurent chaonn trente pieds de face à la rue St-David sur une profondeur de cent cinquante et un pieds six pouces entre lignes paralièles : les David sur une profondeur de cent cinquante et un piede six pouces entre lignes parallèles : les lot. Nos 13, 14 et 15 mesurent chacut trente piede quatre pouces de face sur la rue Milansur une profondeur de cent vingt piede entre lignes parallèles; les lots 16 et 17 mesurent hacun trente piede trois pouces de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt piede entre lignes parallèles; les lots Nos 23 et 24 mesurent trante piede de face sur la rue et 24 mesurent trente pieds de face eur la rue St Patrick aur une profondeur de cent cinquante et un pieds six pouces entre lignes padièles. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans. Carroll et Carroll, avocate pour le plaignant. 12 mars - 12 13 18 25—avril 1 7 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE. ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double 2024 ET 2026 RUE SECONDE Entre les rues St-Denis et

St-Patrick. Succession de Elenora S. Campbell, éponse de John L. Sisa. No [55,946—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C. DAR JAS. A. BRENNAN & FILLE-ED-DAR JAS. A. BERNNAN & FILLE-Enconteurs—Jas. A. Brennan Romaneur.
Bureau 627 me Poydras—I. sera vendu anx
enchères publiques, le MaRDI 3 mai
1898, à midi, à la Bonras des Encanteurs 629
rue Commune, en vertu de et conformément à
un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la
Cour Civile de District pour la parrèsse d'Orféana Division C. daté et signé le ler avrir1898, dans l'affaire ci-dessus intituée les
propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtiases et anélionations qui s'y tronvent, et tous les droits, voics, privilèges, etc., qui y appartiennent en que que sorte atué dans lequatrème district de cette ville dans l'iles horné pa- les rues Seconde Trolaième, St Denis et St Patrick, désigné par le numéro sept sur un plan sanexé à un acte passé par levant F. Rareshed, noirs notaire le 14 juin. 1853 et mesurant trente pie 14 de face à la rue Seconde sur cent trente deux pleds de profendeur, plus ou moins. rue Seconde sur cent trente deux pieds de pro-fendenr plus on meins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la-balance à un et deux ans, 8 pour cent d'inté-rét; taxes de 1893 e être payées par l'acqué-reur. L'acte de vente devaut coutenir toutes les clauses neuelles de sécurité, 10 pour cent de dépêt au moment de la vente. Acte de rente pardevant à J. Cahili, notaire, aux frais de l'acaferent.

de l'acquéreur. 27 mars -27--ev--3 10 17 24--mai--1 3 8.